



COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 25 FEVRIER 2014

DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE 2014

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide de solliciter les subventions auprès du Conseil Général de l'Oise et de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis pour la réalisation des travaux de voirie.

PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à recruter un adjoint technique contractuel pour une période de 12 mois.

DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE : COMPTE RENDU DES DECISIONS

Monsieur le Maire énumère les décisions prises dans le cadre de ses délégations.

Affiché le 3 mars 2014